



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 38005 / MEE / DGEE / DV3E

PIRAE le, 8 septembre 2025

Affaire suivie par :
Wendy HAREA

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement de l'enseignement public

Objet : Expérimentation de l'évaluation nationale des aptitudes physiques pour les élèves de Sixième.

Ref : Documents utiles de la page Eduscol concernant cette évaluation :

<https://eduscol.education.fr/4238/evaluation-des-aptitudes-physiques-des-eleves-de-6e>

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du renforcement de l'éducation à la santé et au bien-être des élèves, une évaluation nationale des aptitudes physiques pour les élèves de Sixième est proposée aux établissements scolaires. La Polynésie française participera pour cette rentrée 2025-2026 à une expérimentation avec 8 établissements déjà repérés.

Si d'autres collèges souhaitent se porter volontaires, les chefs d'établissement doivent se signaler auprès de Mme VOLANT, IA-IPR d'EPS pour le **jeudi 11 septembre 2025** (nathalie.volant@ac-polynesie.pf).

Cette évaluation permet aux équipes pédagogiques de disposer d'informations relatives aux aptitudes physiques de leurs élèves et offre un positionnement des élèves dans un groupe de maîtrise "à besoins", "fragile" ou "satisfaisant" pour chacune des aptitudes physiques testées.

Les objectifs de l'évaluation :

- Connaître les capacités physiques des élèves à leur entrée au collège.
- Encourager leur engagement dans l'activité physique.
- Adapter les enseignements d'EPS aux besoins identifiés des élèves.

Les modalités de la passation sont déclinées en 3 tests :

- Test navette pour mesurer l'endurance,
- Saut en longueur sans élan pour évaluer la force musculaire.
- Sprint de 30 mètres (vitesse)

Modalités pour les établissements

- Participation volontaire : les collèges peuvent choisir de mettre en œuvre cette évaluation en s'appuyant sur les documents disponibles sur Eduscol.

- Période de saisie des résultats : **du 22 septembre au 17 octobre 2025.**

Tous les documents utiles se trouvent sur la page Eduscol dédiée à cette évaluation :

<https://eduscol.education.fr/4238/evaluation-des-aptitudes-physiques-des-eleves-de-6e>

Pour compléter ces informations, une visio conférence avec Nathalie VOLANT, se tiendra le **vendredi 12 septembre, de 13h30 à 14h15** via le lien :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/498661/creator/69858/hash/3201a316d11cddc17de9bd0ac05a5383391ddec4>

Cette initiative peut être intégrée dans les projets d'établissement notamment ceux axés sur la santé, le bien-être et la lutte contre la sédentarité. Elle constitue un outil précieux pour les équipes pédagogiques et les directions d'établissement pour la mise en place des CESC.

Nous remercions chaleureusement pour votre engagement précieux dans cette expérimentation, qui contribuera à faire évoluer l'évaluation en EPS et à mieux accompagner les élèves dès leur entrée au collège.

Nathalie VOLANT

IA – IPR d'EPS



Wendy HAREA

DV3E

